

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 mars 2015**

**Rapporteur :**

**Madame Valérie GACOGNE**

**18**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 27/03/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 26/03/2015 (accusé de réception du 26/03/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées*

*Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Signature de marchés et d'un accord cadre après consultations**

**Il s'agit d'autoriser la signature du marché public relatif à l'étude urbaine du quartier de Kervilou, du marché subséquent sur les évolutions des équipements actifs réseau, urbanisation de la salle informatique et prestations associées et de l'accord-cadre sur la conception - fabrication des supports de communication externe.**

\*\*\*

Lors de ses séances du 25 février et du 4 mars 2015, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

**- Étude urbaine du quartier de Kervilou**

La consultation a pour objet l'étude urbaine du quartier de Kervilou. Cette étude a vocation à s'intégrer dans les réflexions du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

Cette consultation a été passée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

L'attributaire est le groupement conjoint ARCHIPOLE (mandataire solidaire) sis Lillion - BP 79 124 - 35 091 RENNES cedex 9 / Cécile Cathalo / OPAC CORNOUAILLE / CIT pour un montant forfaitaire de 32 000 euros HT.

**- Marché subséquent relatif aux évolutions des équipements actifs réseau, urbanisation de la salle informatique et prestations associées**

Il s'agit d'un marché subséquent à l'accord-cadre relatif à la fourniture de matériels et logiciels systèmes et réseaux - lot 2 : Réseaux et sécurité conclu par le groupement de commandes constitué de la ville de Quimper (coordonnateur du groupement), de Quimper Communauté et du C.C.A.S.

Ce marché subséquent concerne les évolutions des équipements actifs réseau de la collectivité, la fourniture de nouveaux équipements, l'urbanisation de la salle informatique (baies, câblage...), et les prestations d'intégration et de maintenance associées.

Il sera conclu à compter de sa notification jusqu'au 30 juin 2016.

L'attributaire du marché est l'entreprise RETIS sise Espace Jacques Cartier BP96031 à Montauban de Bretagne (35560) pour un montant maximum de 600 0000 € HT pour la durée initiale du marché.

- **Conception et fabrication des supports de communication externe**

Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum ni maximum conclu avec 5 titulaires pour une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible trois fois.

Il donnera lieu à la passation de marchés subséquents.

En application de la convention de groupement de commandes signée entre la ville de Quimper, Quimper Communauté, le C.C.A.S de Quimper, le SYMORESCO, le SIVALODET et le SIDEPAQ, le maire de Quimper est chargé de signer l'accord-cadre et d'en assurer sa notification aux titulaires.

Les cinq attributaires de l'accord-cadre sont les suivants :

- Laurent Vanhelle, 76 chemin de Gozfern à Fouesnant (29170)
- K Unique, 6 allée Marc Elder à Quimper (29000)
- Agence R, 16 place Saint-Corentin à Quimper (29000)
- 14E/ACTES MEDIAS, 14 rue de Men Cren à Concarneau (29900)
- Elle et Lui, 17 rue Jean Jaurès à Quimper (29000).

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, municipal d'autoriser monsieur le maire à signer ces marchés ainsi que l'accord cadre.

Le maire,

Ludovic JOLIVET